



Officier sous contrat (OSC) Commissaire des armées

A partir de
BAC+3

LE MÉTIER

Le contrat d'officier sous contrat commissaire, permet aux jeunes diplômés d'apporter leur expertise au sein des armées dans les secteurs de l'audit, des finances, de la logistique, du droit, des achats... et d'acquérir une première expérience professionnelle.

Les officiers sous contrat commissaires participent au commandement, à l'encadrement et au fonctionnement de l'ensemble des organismes relevant du service du commissariat des armées, des autres armées, directions ou services.

LE TYPE DE CONTRAT

Contrat de 4 ans sous statut militaire

LES CONDITIONS REQUISES

- Etre de nationalité française
- Etre âgé(e) de plus de 21 ans et de moins de 30 ans au 1er janvier de l'année de recrutement
- Etre titulaire d'un bac +3 au minimum
- Etre apte médicalement

LE TYPE D'AFFECTIONATION

Poste en unité ou en direction au sein d'un organisme du ministère de la défense basé en France ou en DOM-TOM

LA FORMATION

Durée : 2 mois
Lieu : Ecole des commissaires des armées (ECA) basée à Salon-de-Provence

LES POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION

À l'issue de ce contrat de 4 ans, l'officier sous contrat commissaire peut demander un renouvellement de contrat. Il peut, après plusieurs années de service, passer un concours interne pour devenir officier de carrière. Par ailleurs, il évolue en grade et en responsabilité tout au long de sa carrière.

PROFILS RECHERCHÉS

Diplômés d'une école de commerce, d'une école d'ingénieur, d'une université de droit, d'économie, de gestion, d'un IEP, d'un IAE...

COMMENT POSTULER ?

- Recrutement ouvert en fonction des besoins
- Publication des fiches de poste sur le site www.etramarin.fr (site partenaire, relais de nos offres)
- Sélection sur dossier et entretiens
- Déposez une candidature spontanée : envoyez un CV et une lettre de motivation à recrutement.commissaires@gmail.com pour être averti(e) de l'ouverture d'un poste



Volontaire Aspirant Commissaire (VAC) « Service »

A partir
BAC+3

LE MÉTIER

Le contrat de volontaire aspirant commissaire « service » permet aux jeunes diplômés d'acquérir une expérience d'un an au sein des armées et de développer des compétences dans les secteurs de l'audit, des finances, de la logistique, du contrôle interne, du droit, des achats... Ce contrat permet de découvrir le métier de commissaire dans un environnement militaire, à l'occasion d'une année de césure ou d'une première expérience professionnelle.

LE TYPE DE CONTRAT

Contrat d'un an sous statut militaire (grade d'aspirant)

LES CONDITIONS REQUISES

- Etre de nationalité française
- Etre âgé(e) de moins de 26 ans à la date du recrutement
- Etre titulaire au minimum d'un bac +3
- Etre apte médicalement

LE TYPE D'AFFECTIONATION

Poste en unité ou en direction au sein d'un organisme du ministère de la défense basé en France ou en DOM-TOM.

LA FORMATION

Durée : 2 semaines
Lieu : Ecole des commissaires des armées (ECA) basée à Salon-de-Provence

LES POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION

À l'issue de ce premier contrat d'un an, le VAC « Service » peut s'orienter vers d'autres recrutements s'il réunit les conditions (concours sur titres ou sur épreuves ou recrutement en qualité d'officier sous contrat). En cas de réussite, il évolue en grade et en responsabilité tout au long de sa carrière.

PROFILS RECHERCHÉS

Étudiants en année de césure ou jeunes diplômés d'une école de commerce, d'une école d'ingénieur, d'une université de droit, d'économie, de gestion, d'un IEP, d'un IAE...

COMMENT POSTULER ?

- Recrutement ouvert en fonction des besoins
- Publication des fiches de poste sur le site www.etramarin.fr (site partenaire, relais de nos offres)
- Sélection sur dossier et entretiens
- Déposez une candidature spontanée : envoyez un CV et une lettre de motivation à recrutement.commissaires@gmail.com pour être averti(e) de l'ouverture d'un poste

